NORD EST

PARTICULIERS

Vos tarifs au quotidien

Principales conditions tarifaires
En vigueur au 05/10/2026

Tarifs en euro TTC lorsque la TVA est applicable

Extrait standard des tarifs*

(Liste nationale des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement)

Les tarifs ci-dessous sont hors offres groupées de services (packages) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle

Abonnement à des services de banque à distance (Crédit agricole en Ligne, internet, téléphone fixe, SMS, etc.)	**GRATUIT** [1]
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS	
• Pour une alerte /semaine (par mois et par compte) [2]	**1,50 €**
• Soit par an	**17,90 €**
Tenue de compte actif (par compte) [5]	
• Par mois	**2,00 €**
• Soit par an	**24,00 €**
Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à débit immédiat) (an)	**50,00 €**
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement international à débit différé) (an)	**48,00 €**
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) (an)	**27,00 €**
Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)	
• Avec une carte Mastercard et Visa de débit ou de crédit	
- Les 2 premiers retraits dans le mois civil	**GRATUIT**
- Au-delà, par retrait	**1,00 €**
Cotisation à une offre d'assurance perte et vol des moyens de paiement (Cotisation SécuriCOMPTE Plus) [4]	
• Par mois	**2,00 €**
• Soit par an	**24,00 €**
Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel)	
• En agence (format papier)	**5,15 €**
• En ligne via le site Crédit Agricole en Ligne ou l'application Ma Banque	**GRATUIT**
Paiement d'un prélèvement SEPA	
• Frais par paiement d'un mandat de prélèvement SEPA	**GRATUIT**
• Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA	**GRATUIT**
Commission d'intervention [3]	
• Tarif par opération	**8,00 €**
• Plafond mensuel (maximum de 10 commissions /mois)	**80,00 €**

*Les établissements de crédit se sont engagés, dans le cadre du Comité Consultatif du Secteur Financier (CCSF), à présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires et sur Internet un extrait standard de tarifs. Ces tarifs sont également repris dans les thèmes correspondants.

Nos conditions tarifaires sont consultables auprès de l'ensemble de nos agences et sur Internet www.credit-agricole.fr/ca-nord-est (hors coût du fournisseur d'accès à Internet).

(1) Hors coût du fournisseur d'accès à internet.
(2) En cas de compte collectif, facturation par co-titulaire du compte.
(3) Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte et nécessitant un traitement particulier de la banque quel que soit son dénouement (paiement ou rejet).
(4) Les garanties SECURI sont assurées par la Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole (CAMCA, entreprise régie par le Code des Assurances, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro SIRET 784 338 527 00053, dont le siège social est situé 53, rue La Boétie, 75008 Paris), entreprise soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 4 Place Budapest - CS 92459 - 75436 PARIS Cedex 09.
(5) Gratuit pour les clients jusqu'à 30 ans gérés à distance.

SOMMAIRE

Extrait standard des tarifs P.2

Ouverture, Fonctionnement et Suivi de votre compte P.4

> Ouverture, Transformation, Clôture
> Relevés de compte
> Tenue de compte
> Services en agence

Banque à distance P.6

> Abonnement à des services de banque à distance (Crédit Agricole en Ligne, Nos applications)
> Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail

Vos moyens et opérations de paiement P.7

> Cartes
> Virements
> Prélèvements SEPA / TIP SEPA
> Chèques

Offres groupées de services P.13

> Offre Prestige
> Offre Premium
> Offre Essentiel
> Offre EKO
> Offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière : le Compte à Composer Module Budget Protégé
> Offres qui ne sont plus commercialisées

Irrégularités et Incidents P.26

> Commission d'intervention
> Opérations particulières
> Incidents de paiement

Découverts et Crédits P.27

> Découvert autorisé
> Crédits à la consommation
> Crédits immobiliers
> Autres prestations sur prêt

Épargne et Placements financiers P.29

> Épargne bancaire
> Placements financiers

Opérations à l'étranger P.32

> Virements
> Chèques ou effets
> Devises et chèques de voyage

Assurances et Prévoyance P. 33

> Assurances pour vous et vos proches
> Assurances pour vos biens
> Assurances de la Banque au Quotidien

Successions P.34

Autres services P.34

> Protection des particuliers
> Magazines
> Mon Sécuricoffre +

Offres jeunes P.36

Résoudre un litige P.39

Glossaire P.40

Cette plaquette tarifaire comprend les prix des produits et services liés à la gestion d'un compte de dépôt, ainsi que les principales conditions tarifaires applicables aux autres opérations, produits ou services. Votre conseiller ou votre agence est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.
Nos conditions tarifaires sont consultables auprès de l'ensemble de nos agences ou sur notre site Internet https://www.credit-agricole.fr/ca-nord-est/ (hors coût du fournisseur d'accès à Internet).

Ouverture, Fonctionnement et Suivi de votre compte

Ouverture, Transformation, Clôture

Ouverture de compte ▲●	GRATUIT
Services bancaires de base ▲ (1)	GRATUIT
Liste des opérations automatiques récurrentes	GRATUIT
Changement de titulaire du compte	51,20 €
Désolidarisation (dénonciation de compte-joint) (par an)	GRATUIT
Transfert ou clôture de compte ▲●	GRATUIT
Service d'aide à la mobilité bancaire	GRATUIT
Enregistrement de changement d'adresse postale, téléphonique, électronique ▲●	GRATUIT

▲ Services bancaires de base :
Ces services comprennent : l'ouverture, la tenue et la clôture du compte, un changement d'adresse par an, la délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire, la domiciliation de virements bancaires, la fourniture mensuelle d'un relevé des opérations effectuées sur le compte, l'encaissement de chèques et de virements bancaires, les paiements par prélèvements SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance, des moyens de consultation à distance du solde du compte, les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte, une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise permettant notamment le paiement d'opération sur internet et le retrait d'espèces dans l'Union européenne, deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services, la réalisation des opérations de caisse.

Relevés de compte

	Papier	e-relevé (2)
Mensuel ▲●	GRATUIT	GRATUIT
A la quinzaine (par mois)	3,60 €	GRATUIT
Journalier (par mois)	15,05 €	GRATUIT
Option de dégroupement (par mois) : un relevé par produit envoyé dans des enveloppes séparées	6,25 €	GRATUIT
Duplicata de relevé d'opérations (par feuillet)	2,35 €	GRATUIT
Relevé global des avoirs		
• Annuel (par an)	20,35 €	
• Semestriel (par semestre)	12,75 €	
• Trimestriel (par trimestre)	8,05 €	
Relevé de frais sur instruments financiers	GRATUIT	GRATUIT

Vous pouvez recevoir gratuitement vos relevés de compte sous forme électronique. Ils sont consultables dans votre espace personnel du service de banque à distance par internet «Crédit Agricole en Ligne», à la rubrique Mes documents / Accéder à mes E-Documents.

(1) Service bancaire de base : les titulaires dont les comptes sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de l'article L312-1 du Code Monétaire et financier bénéficient gratuitement des services mentionnés à l'article D312-5-1 du Code monétaire et financier. Mentionnés par le symbole ▲
(2) Les e.relevés sont mis à disposition et consultables par le client dans son espace personnel du service de banque à distance par Internet «Crédit Agricole en Ligne», à la rubrique e-Documents.

● Les prestations identifiées par ce symbole sont les prestations de base mentionnées par l'article D.312-5 du Code monétaire et financier.

Tenue de compte

Tenue de compte actif (par compte) ▲● (1)	Tarifs jeunes voir p.36
• Par mois	2,00 €
• Soit par an	24,00 €

En souscrivant une offre groupée de services, vous ne payez pas de frais de tenue de compte actif.

Frais de gestion de compte inactif (par an) ▲● (2)	30,00 €
Délivrance d'un Relevé d'Identité Bancaire ou d'IBAN ▲●	GRATUIT
Frais de recherche d'une adresse pour pli non distribuable (au-delà de 2 mois de PND (3))	24,85 €

Services en agence

Versement d'espèces ▲●	GRATUIT
Remise de chèque(s) ▲●	GRATUIT
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets (cas d'un retrait à un distributeur automatique de la banque) ▲●	GRATUIT
Mise à disposition de fonds dans une agence du Crédit Agricole (territoire français)	24,40 €
Attestation	
• Selon la nature et l'ancienneté des informations	de 23,20 € à 42,85 €
Attestation Impôt sur la Fortune Immobilière (IFI)	42,85 €
Frais de location de coffre-fort	
• Suivant la taille et la garantie (par an)	de 121,40 € à 401,00 €
• Location temporaire pour un mois	41,85 €

(1) Gratuit pour les clients âgés jusqu'à 24 ans inclus et pour les clients de 25 à 30 ans gérés en ligne.
(2) Frais prélévés sur chaque compte inactif dans la limite de 30 € et du solde créditeur du compte. Est considéré comme inactif le compte qui n'a enregistré aucune opération autre que celles initiées par la banque (perception de frais, versement d'intérêts, etc) pendant 12 mois consécutifs.
(3) PND : Pli Non Distribuable par La Poste.

Banque à distance

Abonnement à des services de banque à distance
(Internet, téléphone fixe, SMS, etc.)

Internet : Crédit Agricole en Ligne [1]

Consultation des comptes par Internet, mobile, serveur vocal	GRATUIT
Gestion des comptes par Internet ▲●	GRATUIT
Accès Bourse en Ligne	
• Abonnement Invest Store Initial	GRATUIT
Accès Bourse en Ligne étendu	
• Abonnement Invest Store Intégral	GRATUIT
• Service Invest Store Intégral (par an et par compte)	
- Si moins de 12 ordres exécutés dans l'année	96,00 €
- Si au moins 12 ordres exécutés dans l'année	GRATUIT
Les frais d'utilisation applicables aux ordres de bourse en France figurent en page 24, rubrique placements financiers	
Avis d'Opération Sur Titres par internet	GRATUIT
Délivrance de Relevé d'Identité Bancaire ou d'IBAN	GRATUIT

Nos applications

Ma Banque [2]	GRATUIT
Paiement Mobile [2] dédiée aux paiements sécurisés en magasin	GRATUIT
WERO (envoyer de l'argent avec WERO) [3]	GRATUIT
Service d'agrégation de comptes (disponible depuis l'application Ma Banque [2])	
• Informations sur les comptes bancaires détenus dans d'autres banques	GRATUIT
APY (ma banque de 18 à 30 ans)	GRATUIT
CA Bourse [2]	GRATUIT
Pacifica [2]	GRATUIT

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou E-mail (par mois et par compte) [4]

Alerte découvert (sms envoyé à J si compte débiteur)	GRATUIT
Alerte essentielle - solde débiteur (SMS ou E-mail)	0,90 €
Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement (SMS ou E-mail)	0,45 €
Alerte souplesse du découvert	0,45 €
Alerte écopage	0,45 €
Mini relevés	
• 1 message par semaine	1,50 €
• 2 messages par semaine	2,85 €
• 3 à 5 messages par semaine	4,25 €
Alertes temps réel de gestion	0,90 €
Alerte achat à distance	0,90 €
Alerte solde disponible (hebdomadaire)	0,45 €

(1) Hors coût de communication variable selon opérateur et fournisseur d'accès Internet.
(2) Téléchargement et accès gratuit des applications Ma Banque, Paiement Mobile, CA Bourse et Pacifica, hors coûts de communication selon opérateurs. L'utilisation de l'application nécessite la détention préalable d'un terminal de communication compatible avec accès à Internet et l'abonnement au service Crédit Agricole en Ligne.
(3) Offre reservee aux titulaires majeurs d'un compte de depot particulier ouvert dans une Caisse regionale du Credit Agricole et d'un acces au service de banque a distance par Internet. L'utilisation du service Wero necessite l'acceptation des Conditions generales d'utilisation Ma Banque, un enrolement au service Wero, la detention d'un smartphone compatible et un numero de telephone ou une adresse e-mail fiabilise. Il permet de realiser des virements instantanes SEPA entre particuliers dans la limite de 500€ par envoi d'argent et des plafonds de l'utilisateur fixes dans sa Convention de compte. Le beneficiaire doit etre enregistre dans l'annuaire Wero.
(4) En cas de compte collectif, facturation par co-titulaire du compte.

Bon à savoir !

Avec l'application Ma Banque, vous pouvez suivre et gérer votre compte personnel :

- **Gestion de votre compte**
- **Prise de rendez-vous directe avec le conseiller**
- **Virements et paramétrage des alertes**
- **Agrégateur de comptes**
  Aucune opération n'est possible via l'application sur les comptes détenus auprès des établissements financiers tiers. Les virements, transferts d'argent... se font sur les espaces habituels de vos autres établissements financiers.

Vos moyens et opérations de paiement

Cartes

Cotisation carte

Carte de paiement et de retrait

CATÉGORIES DE CARTE	Débit immédiat	Débit différé
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) - L'autre carte ▲●	27 €/AN	
Fourniture d'une carte de paiement Majeurs Protégés	44 €/AN	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à autorisation systématique) - Eko Mastercard	3 €/MOIS	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à contrôle de solde) - Mastercard - Visa - Gold Mastercard - Visa Premier	 50 €/AN 50 €/AN 140 €/AN 140 €/AN	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale) - Mastercard ou Mastercard sociétaire - Visa Classic ou Visa Classic sociétaire - Gold Mastercard ou Gold Mastercard sociétaire - Visa Premier sociétaire - World Elite Mastercard ou World Elite Mastercard sociétaire - Visa Infinite sociétaire	 50 €/AN 50 €/AN 140 €/AN	 48 €/AN 48 €/AN 138 €/AN 138 €/AN 230 €/AN 230 €/AN

Carte de paiement

	Débit immédiat	Débit différé
Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement à autorisation systématique)	2 €/MOIS	

Carte de retrait

Carte Libre Service Agence [1]	GRATUIT
Carte de retrait Majeurs Protégés	18,60 €/AN
Carte Libre Service CAM	27 €/AN

Cartes qui ne sont plus commercialisées

	Débit immédiat	Débit différé
Mastercard à autorisation systématique (Maestria)	44 €/AN	
Mastercard EKO By CA	46 €/AN	
Mastercard Cart'LIB [2] ou Cart'LIB [2] sociétaire	50 €/AN	48 €/AN
Gold Mastercard Cart'LIB [2] ou Gold Mastercard Cart'LIB [3] sociétaire avant application du bonus Gold pour les cartes éligibles	140 €/AN	138 €/AN
Mastercard Globe Trotter [3]	50 €/AN	
Mastercard APYBANK	GRATUIT	
Gold Mastercard APYBANK		GRATUIT
VISA Premier avant application du bonus Premier pour les cartes éligibles	140 €/AN	138 €/AN
VISA Premier sociétaire avant application du bonus Premier pour les cartes éligibles	140 €/AN	
Visa Infinite		230 €/AN
Carte de retrait Libre Service Bancaire Nord Est	1,60 €/MOIS	

Bon à savoir !

Le logo))) indique les cartes disposant de la fonctionnalité sans contact.

Pour toute souscription d'une seconde carte de paiement sur un même compte, hors cartes World Elite, Visa Infinite, Eko et Globe Trotter, réduction de 50 % sur la cotisation de la carte la moins chère.

BONUS COTISATION
Bonus Gold/Premier de 0,02 € pour les cartes sociétaires et 0,01 € pour les cartes non sociétaires à chaque paiement et retrait dans les distributeurs du Crédit Agricole à valoir sur la prochaine cotisation carte dans la limite du montant de la cotisation due, déduction de 1,00 € de participation financière minimum. Valable pour les cartes détenues avant 01/01/2022.

[1] Retraits au(x) seul(s) distributeur(s) de votre agence.
[2] La « Cart'LIB » est une CARTE DE CRÉDIT, associée à un compte de dépôt et à un crédit renouvelable. Elle porte la mention « CARTE DE CRÉDIT ». Les retraits sont toujours débités immédiatement sur le compte associé ou sur le compte de crédit renouvelable. Les paiements réalisés à crédit sont débités immédiatement sur le compte de crédit renouvelable. Les paiements réalisés au comptant sont débités sur le compte de dépôt en fonction du type de débit de la carte choisie par le client :
- carte à débit immédiat : le compte associé est débité au fur et à mesure des paiements,
- carte à débit différé : les paiements sont cumulés et prélevés une fois par mois, à date régulière.
Le montant de la cotisation est hors coût du crédit.
[3] Cette carte n'est plus commercialisée depuis le 01/01/2025.

Paiement et retrait par carte

Paiement par carte [1] [2] (cf. cartographie des zones européennes p.41)	
Paiement par carte en euro [3] dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) ●	**GRATUIT**
Autres paiements par carte [4] (hors zone EEE ou paiement par carte en devise zone EEE)	
• World Elite, Visa Infinite, Gold [5], Visa Premier [5]	2,80 % du montant de l'opération (mini 0,50 €)
• Mastercard [5], Visa [5], L'Autre Carte, Maestria, EKO, EKO by CA	3,20 % du montant de l'opération (mini 0,50 €)
• Mastercard Globe Trotter	**GRATUIT**
• Cartes liées aux offres groupées de services PRESTIGE et PREMIUM	**GRATUIT**
• Cartes liées aux offres groupées de services ESSENTIEL	5 paiements exonérés / an

(1) Les opérations de change sont effectuées au taux de change appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE). Voir exemples sur : www.credit-agricole.fr/ca-nord-est rubrique «nos tarifs».
(2) Incluant les paiements sans contact.
(3) Ou en devise équivalente : Devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n° 924/2009).
(4) Opérations de paiement hors champ d'application du règlement européen n°924/2009 du 16 septembre 2009.
(5) Et les cartes «LIB» et sociétaires équivalentes.

Retrait d'espèces par carte [1] (cf cartographie des zones européennes p.41)

Retrait d'espèces par carte en euro [2] au distributeur automatique de billets dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)	du Crédit Agricole	d'une autre banque
• World Elite, Visa Infinite	GRATUIT	GRATUIT
• Gold Mastercard [3], Visa Premier [3], Mastercard [3], Visa [3]	GRATUIT	Les 2 premiers retraits dans le mois civil : GRATUIT, au-delà par retrait 1 €
• L'Autre Carte, Maestria, EKO	GRATUIT	Le premier retrait dans le mois civil : GRATUIT, au-delà par retrait 1 €
• EKO by CA	GRATUIT	Les 25 premiers retraits annuels : GRATUIT, au-delà par retrait 1 €
• Offre Mastercard Globe Trotter	GRATUIT	GRATUIT
• Cartes liées aux offres groupées de services PRESTIGE, PREMIUM et ESSENTIEL	GRATUIT	GRATUIT

Autres retraits d'espèces par carte au distributeur automatique de billets (hors zone EEE ou en devise zone EEE)	
• World Elite, Visa infinite	GRATUIT
• Gold [3], Visa Premier [3]	2,80 % du montant de l'opération (mini 3,30 €, maxi 10,00 €)
• Mastercard [3], Visa [3], L'Autre Carte, Maestria, EKO	3,20 % du montant de l'opération (mini 3,30 €, maxi 10,00 €)
• EKO by CA	Hors zone EEE : les 10 premiers retraits annuels : GRATUIT, au-delà 3,20 % du montant de l'opération (mini 3,30 €, maxi 10,00 €) En devise zone EEE : les 25 premiers retraits annuels : GRATUIT, au-delà 3,20 % du montant de l'opération (mini 3,30 €, maxi 10,00 €)
• Offre Mastercard Globe Trotter	GRATUIT
• Cartes liées aux offres groupées de services PRESTIGE et PREMIUM	GRATUIT
• Cartes liées aux offres groupées de services ESSENTIEL	5 retraits exonérés / an

Retraits d'espèces par carte au guichet d'une agence bancaire autre que le Crédit Agricole France	
• Toutes cartes hors Mastercard Globe Trotter	
- Zone EEE [2] (y compris France)	3,95 €
- Hors zone EEE (ou en devise zone EEE)	3,00 % du montant de l'opération minimum 6,65 €
• Offre Mastercard Globe Trotter	GRATUIT

Autres services par carte

Carte de dépannage	251,60 €
Carte virtuelle de dépannage [4]	GRATUIT
Frais d'envoi de carte en pli recommandé	Tarif postal
Frais d'envoi de carte en pli simple à domicile	GRATUIT
Remplacement d'une carte	12,00 €
Réédition de code confidentiel de la carte	12,55 €
Frais d'opposition pour vol et perte par le titulaire de la carte	GRATUIT
Frais d'opposition d'une carte de paiement pour utilisation abusive avec inscription au fichier Banque de France par le Crédit Agricole	GRATUIT

(1) Les opérations de change sont effectuées au taux de change appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE). Voir exemples sur : www.credit-agricole.fr/ca-nord-est rubrique «nos tarifs».
(2) Ou en devise équivalente : Devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n° 924/2009).
(3) Et les cartes «LIB» et sociétaires équivalentes.
(4) Via l'appliquation Ma Banque

Modification des plafonds d'utilisation à la demande du porteur :	
• En agence	9,50 €
• Avec l'application «Ma Banque» [5]	GRATUIT

Virements

Virement SEPA

Opération libellée en euro à destination ou en provenance de la zone SEPA [1]

Emission d'un virement SEPA (classique ou instantané) ▲●

VIREMENT SEPA OCCASIONNEL	INTERNET	AGENCE
• Frais par virement SEPA émis occasionnel [2] [3]		
- Vers un compte du Crédit Agricole	GRATUIT	GRATUIT
- Vers un compte d'une autre banque	GRATUIT	5,15 €
VIREMENT SEPA PERMANENT	**INTERNET**	**AGENCE**
• Frais de mise en place d'un virement permanent		
- Vers un compte du Crédit Agricole	GRATUIT	GRATUIT
- Vers un compte d'une autre banque	GRATUIT	5,15 €
• Frais par virement permanent		
- Vers un compte du Crédit Agricole	GRATUIT	GRATUIT
- Vers un compte d'une autre banque	GRATUIT	1,35 €
Recherche et modification des instructions d'un virement SEPA et hors SEPA		28,60 €
Demande de rappel de virement SEPA à l'initiative du donneur d'ordre		28,60 €
Demande de rappel de virement Instantané SEPA à l'initiative du donneur d'ordre		Nous consulter
Frais de recherche des coordonnées bancaires du bénéficiaire d'un virement externe		8,30 €
Frais pour la modification d'un virement permanent		2,25 €
Via WERO [4] - Service disponible depuis l'application mobile Ma Banque		
• Frais par virement occasionnel		GRATUIT

Prélèvements SEPA / TIP SEPA

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA ▲●	GRATUIT
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ▲●	GRATUIT
Révocation et opposition de prélèvement SEPA	GRATUIT
Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA ▲●	GRATUIT

(1) Pays de la zone SEPA (cf. carte en p. 41) :
- Pays de l'Union Européenne en zone euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre (partie grecque), Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie.
- Pays de l'Union Européenne en zone non euro : Bulgarie, Croatie, Danemark, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Suède.
- Pays de l'AELE (Association Européenne de Libre Echange) : Islande, Norvège, Liechtenstein et Suisse.
- Pour la France : départements et régions d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte), territoires de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et la partie française de Saint-Martin.
- Principauté de Monaco, Saint Marin, Ile de Jersey, Ile de Guernesey, Ile de Man, le Vatican et Andorre.
- Royaume-Uni.

(2) Virement en Euro opéré au sein des pays de la zone EEE.
(3) Dans la limite des plafonds autorisés en vigueur.
(4) WERO : Offre reservee aux titulaires majeurs d'un compte de depot particulier ouvert dans une Caisse regionale du Credit Agricole et d'un acces au service de banque a distance par Internet. L'utilisation du service Wero necessite l'acceptation des Conditions generales d'utilisation Ma Banque, un enrolement au service Wero, la detention d'un smartphone compatible et un numero de telephone ou une adresse e-mail fiabilise. Il permet de realiser des virements instantanes SEPA entre particuliers dans la limite de 500 € par envoi d'argent et des plafonds de l'utilisateur fixes dans sa Convention de compte. Le beneficiaire doit etre enregistre dans l'annuaire Wero.
(5) Téléchargement et accès gratuit de l'application Ma Banque, hors coûts de communication selon opérateurs. L'utilisation de l'application nécessite la détention préalable d'un terminal de communication compatible avec accès à Internet et l'abonnement au service Crédit Agricole en Ligne.

Chèques

Délivrance d'un chéquier	**GRATUIT**
Frais d'acheminement du chéquier en pli simple	
• Clients ayant souscrit un Compte à Composer ou un Compte-Service	**GRATUIT**
• Clients non détenteurs de Compte à Composer ou de Compte-Service	
- 1er chéquier dans l'année	**GRATUIT**
- à partir du 2ème chéquier dans l'année (par envoi)	**2,40 €**
Frais d'envoi de chéquier en recommandé simple	**Tarif postal**
Chéquier remis en agence	**GRATUIT**
Émission d'un chèque de banque ▲	**14,90 €**
Frais d'opposition chèque(s) ou chéquier(s) par l'émetteur (1)	**17,55 €**
Frais de destruction de chéquier et carnet de remise pour non retrait dans le délai de 2 mois suivant la mise à disposition	**10 € /chéquier ou carnet**

Autres services

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA reçus (par an)	**13,90 €**
Dates de valeur	
• Retrait d'espèces	**Jour (J) de l'opération** (2)
• Dépôt d'espèces	**Jour du crédit en compte** (2)
• Paiement d'un chèque	**Jour de la présentation par la banque du bénéficiaire du chèque**
• Remise de chèque(s)	**J** (3) **+ 1 ouvrable**
• Chèque revenu impayé	**Jour de réception de l'impayé**
• Virement SEPA reçu (4)	
- Du Crédit Agricole du Nord Est	**Jour (J) de l'opération**
- Hors Crédit Agricole du Nord Est	**Jour ouvrable (J)** (3) **déterminé par la banque émettrice**
• Virement SEPA émis (4) (5)	
- Sur Crédit Agricole du Nord Est	**Jour (J) de l'opération**
- Hors Crédit Agricole du Nord Est	**Jour (J) de l'opération**
Frais de recherche et/ou photocopie d'une opération (ex : chèque, dépôt de chèque, retrait ou dépôt d'espèces, paiement ou retrait par carte, autorisation de prélèvement, ordre de virement...) (à l'unité)	**17,40 €**
Frais d'envoi en lettre recommandée	**Tarif postal**

(1) Frais remboursés aux assurés SécuriCOMPTE Protection Vol ou SécuriCOMPTEPlus ou SécuriCOMPTE Premium.
(2) Dans les agences du Crédit Agricole du Nord Est.
(3) J : jour de dépôt de l'agence - Jours ouvrables : lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi sauf jours fériés, vendredi saint et lendemain de Noël.
(4) Virement en Euro opéré au sein des pays de la zone EEE.
(5) Dans la limite des plafonds autorisés en vigueur.

Offres groupées de services

Les produits et services composant les offres groupées de services peuvent être achetés séparément

Cotisation à une offre groupée de services

Pour chaque service composant l'offre groupée de services, le nombre de prestations couvert par l'offre groupée de services est mentionné lorsque les prestations sont limitées. A défaut de précision, les prestations ne sont pas limitées.

Offre Prestige

Gestion du compte	
Tenue de compte	
Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
E-relevé mensuel	
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne Vision option virements externes (préciser nom commercial si autre).	
Commission d'intervention	
Commission d'intervention[1] : illimité	
Moyens et opérations de paiement	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) « World Elite Mastercard » ou « Visa Infinite » (cotisation carte)	29 €/MOIS DONT 4,50 € CORRESPONDANT AUX COTISATIONS D'ASSURANCE
Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement à autorisation systématique) (cotisation carte)	
Envoi de la carte en pli simple à la demande du client	
Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)	
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée	
Émission d'un virement SEPA (occasionnel ou permanent, classique ou instantané, en agence ou en ligne)	
Réception d'un virement SEPA (classique ou instantané)	
Emission et réception d'un virement non SEPA	
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA[2]	
Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA	
Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client	
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	
Frais d'émission d'un chèque de banque	

[1] Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.
[2] Sauf gratuité imposée par la loi.

Offre Prestige (suite)

Retrait d'espèces par carte [1]	29 €/MOIS DONT 4,50 € CORRESPONDANT AUX COTISATIONS D'ASSURANCE
Retrait d'espèces à un distributeur automatique de l'ensemble des Caisses régionales de Crédit Agricole Mutuel	
Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement	
Retrait d'espèces en euro ou en devise[2], dans et hors d'un pays de l'Espace Economique Européen (EEE), à un distributeur automatique d'un autre établissement	
Retrait d'espèce de dépannage dans les agences de la Caisse régionale [3]	
Paiement par carte [4]	
Paiement par carte en euro ou en devise [2], dans et hors d'un pays de l'EEE	
Assurance de la Banque au Quotidien	
Cotisation à une offre d'assurance perte/vol des moyens de paiement et effets personnels : SécuriCOMPTE Premium[5]	
Cotisation à une offre d'assurance des achats à distance : SécuriWEB Premium	
Merci pour l'info Prestige (version numérique)	
• Accès illimité au service de renseignements Merci pour l'info • Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr • Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique (Merci pour l'info, Santé magazine, Détente Jardin, Régal, Maison Créative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents)	
Mon Sécuricoffre +	
50 Go	

[1] Avec la carte de paiement physique incluse dans l'offre.
[2] Hors frais de conversion monétaire.
[3] Délivrance dans une agence de la Caisse régionale du Crédit Agricole d'une carte de retrait d'espèce en euro, à usage unique, auprès d'un distributeur d'une agence de la Caisse régionale du Crédit Agricole.
[4] Avec vos cartes de paiement (physique et virtuelle) incluses dans l'offre. Chaque carte bénéficie de ces forfaits.
[5] Selon la loi, votre Caisse régionale vous rembourse des sommes débitées frauduleusement de votre compte sauf lorsque c'est vous qui agissez frauduleusement ou lorsque vous faites preuve de Négligence Grave. L'assurance SécuriCOMPTE ne se substitue pas aux obligations légales de votre Caisse régionale et offre une protection dans les cas décrits dans la Notice d'Informations.

Les offres Premium et Essentiel ont des cotisations spécifiques pour les clients âgés entre 18-25 ans (inclus) et 26-30 ans (inclus)
Cf. page 31 de nos conditions tarifaires en vigueur au 01/01/2026

Offre Premium

Gestion du compte	
Tenue de compte	
Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
E-relevé mensuel	
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc): Crédit Agricole en Ligne Vision option virements externes (préciser nom commercial si autre)	
Commission d'intervention	
Commission d'intervention [1] : 3 / an	
Moyens et opérations de paiement	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) « Gold Mastercard » ou « Visa Premier » (cotisation carte)	16 €/MOIS DONT 4,50 € CORRESPONDANT AUX COTISATIONS D'ASSURANCE
Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement à autorisation systématique) (cotisation carte)	
Envoi de la carte en pli simple à la demande du client	
Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)	
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée	
Émission d'un virement SEPA (occasionnel ou permanent, classique ou instantané, en agence ou en ligne)	
Réception d'un virement SEPA (classique ou instantané)	
Emission et réception d'un virement non SEPA	
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA [2]	
Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA	
Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client	
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	
Frais d'émission d'un chèque de banque : 3 / an	

[1] Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.
[2] Sauf gratuité imposée par la loi.

Offre Premium (suite)

Retrait d'espèces par carte[1]	
Retrait d'espèces à un distributeur automatique de l'ensemble des Caisses régionales de Crédit Agricole Mutuel	
Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement	
Retrait d'espèces en euro ou en devise[2], dans et hors d'un pays de l'Espace Economique Européen (EEE), à un distributeur automatique d'un autre établissement	
Retrait d'espèce de dépannage dans les agences de la Caisse régionale[3]	
Paiement par carte[4]	
Paiement par carte en euro ou en devise[2], dans et hors d'un pays de l'EEE	
Assurance de la Banque au Quotidien	**16 €/MOIS DONT 4,50 € CORRESPONDANT AUX COTISATIONS D'ASSURANCE**
Cotisation à une offre d'assurance perte/vol des moyens de paiement et effets personnels : SécuriCOMPTE Premium[5]	
Cotisation à une offre d'assurance des achats à distance : SécuriWEB Premium	
Merci pour l'info Premium (version numérique)	
• Accès illimité au service de renseignements Merci pour l'info • Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr • Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques en version numérique	
Mon Sécuricoffre +	
5 Go	

[1] Avec la carte de paiement physique incluse dans l'offre.
[2] Hors frais de conversion monétaire.
[3] Délivrance dans une agence de la Caisse régionale du Crédit Agricole d'une carte de retrait d'espèce en euro, à usage unique, auprès d'un distributeur d'une agence de la Caisse régionale du Crédit Agricole.
[4] Avec vos cartes de paiement (physique et virtuelle) incluses dans l'offre. Chaque carte bénéficie de ces forfaits.
[5] Selon la loi, votre Caisse régionale vous rembourse des sommes débitées frauduleusement de votre compte sauf lorsque c'est vous qui agissez frauduleusement ou lorsque vous faites preuve de Négligence Grave. L'assurance SécuriCOMPTE ne se substitue pas aux obligations légales de votre Caisse régionale et offre une protection dans les cas décrits dans la Notice d'Informations.

Offre Essentiel

Gestion du compte	
Tenue de compte	
Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
E-relevé mensuel	
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc): Crédit Agricole en Ligne Vision option virements externes (préciser nom commercial si autre).	
Commission d'intervention	
Commission d'intervention [1] : 1 / an	
Moyens et opérations de paiement	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) « Mastercard » ou « Visa Classic » (cotisation carte)	10€/MOIS DONT 1 € CORRESPONDANT AUX COTISATIONS D'ASSURANCE
Envoi de la carte en pli simple à la demande du client	
Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement à autorisation systématique) (cotisation carte)	
Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)	
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée	
Émission d'un virement SEPA (occasionnel ou permanent, classique ou instantané, en agence ou en ligne)	
Réception d'un virement SEPA (classique ou instantané)	
Emission et réception d'un virement non SEPA : 5 virements / an[2]	
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA [3]	
Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA	
Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client	
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	
Frais d'émission d'un chèque de banque : 1 / an	

Pour les clients âgés entre 18 à 30 ans (inclus), sont inclus dans l'offre Essentiel de manière illimitée les frais suivants : Retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement.

[1] Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.
[2] Au delà des 5 virements inclus, se référer à la page 26 de nos conditions tarifaires pour la tarification des virements non SEPA.
[3] Sauf gratuité imposée par la loi.

Retrait d'espèces par carte [1]	10€/MOIS DONT 1 € CORRESPONDANT AUX COTISATIONS D'ASSURANCE
Retrait d'espèces à un distributeur automatique de l'ensemble des Caisses régionales de Crédit Agricole Mutuel	
Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement	
Retrait d'espèces en euro ou en devise[2], dans et hors d'un pays de l'Espace Economique Européen (EEE), à un distributeur automatique d'un autre établissement	
Retrait d'espèce de dépannage dans les agences de la Caisse régionale [3]	
Paiement par carte [1]	
Paiement par carte en euro ou en devise [2], dans et hors d'un pays de l'EEE	
Assurance de la Banque au Quotidien	
Cotisation à une offre d'assurance perte/vol des moyens de paiement et effets personnels : SécuriCOMPTE Plus [4]	
Merci pour l'info	
• Accès au service de renseignements Allô Expert Merci pour l'info : 2 demandes / an • Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr • Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques en version numérique	
Mon Sécuricoffre +	
5 Go	

[1] Avec la carte de paiement physique incluse dans l'offre.
[2] Hors frais de conversion monétaire.
[3] Délivrance dans une agence de la Caisse régionale du Crédit Agricole d'une carte de retrait d'espèce en euro, à usage unique, auprès d'un distributeur d'une agence de la Caisse régionale du Crédit Agricole.
[4] Selon la loi, votre Caisse régionale vous rembourse des sommes débitées frauduleusement de votre compte sauf lorsque c'est vous qui agissez frauduleusement ou lorsque vous faites preuve de Négligence Grave.
L'assurance SécuriCOMPTE ne se substitue pas aux obligations légales de votre Caisse régionale et offre une protection dans les cas décrits dans la Notice d'Informations.

Offre Eko (nouvelle offre commercialisée depuis le 29/04/2026. Offre uniquement souscriptible pour les nouveaux clients et les clients non détenteurs d'une offre groupée de services jusqu'au 30/06/2026).

Gestion du compte	GRATUIT
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne Vision option virements externes	
Tenue de compte	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la gestion du compte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
Moyens et opérations de paiement	
Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement à autorisation systématique). **Facturation de 5 €/mois en cas de non-usage de la carte virtuelle sur 30 jours consécutifs**	
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	
Emission d'un virement SEPA (occasionnel ou permanent, classique ou instantané, en agence ou en ligne)	
Réception d'un virement SEPA (classique ou instantané)	
Fourniture d'une carte de débit physique (carte de paiement à autorisation systématique).	EN OPTION : 1€/MOIS (cotisation carte)
Paiement avec la carte virtuelle et la carte physique en option	
Paiement par carte en euro ou en devise[1], dans et hors d'un pays de l'EEE	GRATUIT
Retrait avec la carte physique en option	
Retrait d'espèces à un distributeur automatique de l'ensemble des Caisses régionales de Crédit Agricole Mutuel	GRATUIT
Retrait d'espèces en euro ou en devises[1], en France, dans la zone euro ou dans un pays de l'EEE, à un distributeur automatique d'un autre établissement	1€/RETRAIT À PARTIR DU 4ÈME RETRAIT/MOIS
Retrait d'espèces en devises[1] dans un pays hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement	GRATUIT
Assurance de la banque au quotidien (en option)	
Cotisation à une offre d'assurance perte/vol des moyens de paiement et effets personnels : SécuriCOMPTE Plus en option à 1€ / mois	EN OPTION : 1€/MOIS

[1] Hors frais de conversion monétaire.

L'offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière : Le Compte à Composer Module Budget Protégé [1]

LE SOCLE	
Tenue de compte	
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc...) - Crédit Agricole en Ligne Vision option virement externe + Internet mobile [2]	
Envoi de la carte en pli simple à la demande du client	
Forfait des opérations courantes illimitées comprenant l'émission d'un virement SEPA [3] (virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA	
Information premier prélèvement SEPA	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :	
• alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur	
• alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)	1 € /mois
MODULE BUDGET PROTÉGÉ	
Ouverture et clôture de compte	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) - Cotisation carte : « L'Autre Carte »	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte solde disponible (1 fois /semaine)	
Exonération des frais suivants :	
• Les commissions d'intervention ;	
• Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision ;	
• Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé ;	
• Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision ;	
• Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision ;	
• Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision ;	
• Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques ;	
• Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire ;	
• Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque.	
2 chèques de banque par mois	
Fourniture de relevés d'identité bancaire (RIB)	
Un changement d'adresse (1 fois /an)	
Versement d'espèces en agence	
Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque	

(1) En application de l'article L.312-1-3 alinéa 2 du code monétaire et financier relatif à l'offre spécifique destinée aux clients en situation de fragilité financière.
(2) Hors coût du fournisseur d'accès et hors coût opérateur.
(3) Single Euro Payments Area - Espace Unique de paiement en Euro.

Le Compte à Composer

LE SOCLE (La souscription du socle est nécessaire pour la souscription des modules ci-après)	
Tenue de compte	
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc...) - Crédit Agricole en Ligne Vision option virement externe + Internet mobile (1)	
Frais d'envoi chéquier (2) (3) **(pour les renouvellements)**	
Envoi carte bancaire à domicile (2)	
Forfaits des opérations courantes illimitées (comprenant les opérations de virements SEPA permanents ou occasionnels, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA)	**2,40 €***
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :	
• Alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur (SMS ou E-mail)	
• Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement (SMS ou E-mail)	
Relevé de compte papier ou e-relevé (mensuel)	
Merci pour l'info, version papier et numérique (3 mois gratuits pour toute souscription d'un abonnement d'un an) (3)	

*Ce prix n'inclut pas l'abonnement à l'offre Merci pour l'info.

MODULE MAÎTRISE DU DÉCOUVERT (souscrit à partir du 1er janvier 2017)	Découvert	Prix
Assurance SécuriCOMPTE Découvert (4)	De 1 € à 500 €	2,25 € /mois
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte souplesse du découvert (mensuelle)	De 501 € à 1000 €	3,40 € /mois
	De 1001 € à 2000 €	4,50 € /mois
Ristourne des intérêts débiteurs (5)	De 2001 € à 3000 €	5,65 € /mois

MODULE MAÎTRISE DU DÉCOUVERT (souscrit jusqu'au 31 décembre 2016)					
Tarif /mois	1,60 €	2,40 €	3,35 €	4,30 €	5,65 €
Assurance SécuriCOMPTE Découvert (4)	≤ 300 €	> 300 € et ≤ 800 €	> 800 € et ≤ 1200 €	> 1200 € et ≤ 2000 €	> 2000 € et ≤ 3000 €
Une ristourne des intérêts débiteurs	5,40 € /an	10,90 € /an	16,35 € /an	21,75 € /an	27,20 € /an
Alerte souplesse du découvert (SMS ou e-mail)	✓	✓	✓	✓	✓

(1) Hors coût du fournisseur d'accès et hors coût opérateur.
(2) Envoi à domicile en pli simple.
(3) Offre exclue du CAC Module Budget Protégé.
Service clients Uni-Médias : pour toute question relative aux publications : 09 69 32 34 40 (appel non surtaxé).
Ces publications sont éditées par la SAS UNI-MEDIAS filiale de Presse du Groupe Crédit Agricole 22 rue Letellier 75015 PARIS. La résiliation est possible et gratuite à tout moment auprès d'Uni-Médias.
(4) Dans les limites et conditions prévues au contrat d'assurance souscrit auprès de CAMCA (Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole), voir rubrique « Assurances et Prévoyance ». Les garanties SECURI sont assurées par la Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole (CAMCA, entreprise régie par le Code des Assurances, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro SIRET 784 338 527 00053, dont le siège social est situé 53, rue La Boétie, 75008 Paris), entreprise soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 4 Place Budapest - CS 92459 - 75436 PARIS Cedex 09.
(5) Module souscrit jusqu'au 31/12/2016 : facturation des agios puis ristourne à hauteur du forfait annuel selon la tranche choisie. Module souscrit à partir du 01/01/2017 : Facturation des agios puis ristourne à hauteur du forfait annuel selon la tranche choisie.

MODULE BUDGET ASSURANCES	
Assurance SécuriBUDGET [1] [4] SécuriBUDGET Premium [1] [4] (auto, habitation, santé, personne)	Standard 1,85 €/mois Premium 2,15 €/mois
MODULE COMPTE SÉCURISÉ	
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement : Assurance SécuriCOMPTE Plus [1] [2] [4] SécuriCOMPTE Premium [1] [4] Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur Retrait d'espèces de dépannage (hors carte de dépannage) Réédition Carte urgente Réédition code confidentiel	Standard 3,05 € /mois Premium 4,60 € /mois
MODULE ÉPARGNE PILOTÉE	
Mandat d'épargne [3] Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte mensuelle « écopage » Assurance SécuriEPARGNE [1] [4] SécuriEPARGNE Premium [1] [4] Relevé global épargne/crédit (annuel) (trimestriel) en Premium Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne Invest Store Initial	Standard 2,40 € /mois Premium 3,15 € /mois
MODULE SUIVI ASSURÉ	
Assurance SécuriWEB [1] [4] SécuriWEB Premium [1] [4] Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : • alerte achat à distance • mini relevés (1/semaine) • alerte temps réel de gestion	Standard 3,40 € /mois Premium 4,30 € /mois

Réduction tarifaire selon le montant total souscrit applicable au Compte à Composer :

Pour toute souscription du Compte à Composer (socle + modules), le client bénéficie d'une dégressivité tarifaire dont les modalités sont les suivantes :

Dégressivité Tarifaire

- 5 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	Compris entre 4,40 € et 5,45 €
- 10 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	Compris entre 5,45 € et 7,55 €
- 15 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	Compris entre 7,55 € et 9,65 €
- 20 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	≥ 9,65 €

Avantages tarifaires
(sur Compte à Composer souscrit avant le 01/01/2022)

Tarifs jeunes voir p.36

- 50 % de réduction supplémentaire sur le Compte à Composer pour les jeunes de 18 ans à 24 ans inclus

- 50 % sur le deuxième Compte à Composer et suivants

(1) Dans les limites et conditions prévues au contrat d'assurance souscrit auprès de CAMCA (Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole), voir rubrique « Assurances et Prévoyance ».
(2) La garantie n'a pas vocation à se substituer aux obligations légales de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel résultant des exigences du code monétaire et financier et relatives à la fraude aux moyens de paiement (voir détail à la notice d'assurance).
(3) Mandat de placement automatisé des excédents de trésorerie.
(4) Les garanties SECURI sont assurées par la Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole (CAMCA, entreprise régie par le Code des Assurances, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro SIRET 784 338 527 00053, dont le siège social est situé 53, rue La Boétie, 75008 Paris), entreprise soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 4 Place Budapest - CS 92459 - 75436 PARIS Cedex 09.

Comptes-services (tarifs hors options rattachées au Compte-service)

Cotisation mensuelle «Compte-Service Mozaïc» et «Mozaïc +»	3,70 €
Cotisation mensuelle «Compte-Service Equilibre +»	6,45 €
Cotisation mensuelle «Compte-Service Optimum +»	9,25 €
Cotisation mensuelle «Compte-Service Privilège +»	12,25 €
Cotisation mensuelle «Compte-Service Crédit Agricole Rendez-Vous Comptes»	7,85 €
Cotisation mensuelle «Compte-Service Crédit Agricole relevé Quinzaine»	7,85 €
Cotisation mensuelle «Compte-Service Equilibre»	5,30 €
Cotisation mensuelle «Compte-Service Prélude»	1,00 €

- 50 % sur le deuxième Compte-Service et suivants.

Convention de relation Banque Privée

Cotisation mensuelle Convention de relation ACAJOU	30,60 € à 38,35 €
Cotisation mensuelle Convention de relation EBENE	38,35 €

Offre Globe Trotter (1) (offre réservée aux 18-30 ans inclus)

Gestion du compte	
• Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) - Crédit agricole en Ligne Vision option virement externe	
• Tenue de compte	
• Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : - Alerte solde débiteur et rejet d'opérations - Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
• E-relevé mensuel	
Moyens et opérations de paiement	
• Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) « Mastercard Globe Trotter » (cotisation carte)	
• Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)	
• Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque	
• Frais de refabrication de la carte perdue ou volée	2,05 € /mois
• Forfait des opérations courantes illimitées comprenant l'émission d'un virement SEPA (virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA (2)	
• Emission et réception d'un virement non SEPA	
• Délivrance d'un chéquier	
Retrait d'espèces par carte (3)	
• Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale Crédit Agricole du Nord Est	
• Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement	
• Retrait d'espèces en devises hors de la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement	
Paiement par carte (3)	
• En euro ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace EconomiqueEuropéen (EEE)	

(1) Cette offre n'est plus commercialisée depuis le 01/01/2025. Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre Globe Trotter sera résiliée le jour du 31ème anniversaire du titulaire ainsi que, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement Mastercard Globe Trotter ou de souscription d'une carte de paiement complémentaire. En cas de résiliation de l'offre Globetrotter, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. La résiliation entraine l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation.
(2) Single Euro Payments Area - Espace Unique de paiement en Euro.
(3) Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

Offre Eko by CA (offre commercialisée jusqu'au 29/04/2026)

Gestion du compte	2,00 €/MOIS
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne option virements externes	
Tenue de compte	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte ou sur la gestion du compte par SMS : • alerte si solde du compte inférieur à 20 € • alerte solde débiteur et rejet d'opérations • alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement • alerte consommation des forfaits de retraits hors distributeurs Crédit Agricole	
E-relevé mensuel	
Moyens et opérations de paiement	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat et à autorisation systématique) « Eko Mastercard » (cotisation carte)	
Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)	
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque	
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée	
Comprenant l'émission d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA	
Délivrance d'un chéquier (sur demande)	
Retrait d'espèces par carte [1]	
Retrait d'espèces en euro à un distributeur automatique du Crédit Agricole	
Retrait d'espèces en euro dans la zone euro ET en euros ou en devises dans les autres pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement : 25 retraits / an	
Retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement : 10 retraits / an	

[1] Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

Bon à savoir !

L'offre Eko by CA n'inclut pas d'autorisation de découvert : le compte doit toujours fonctionner en position créditrice et aucune opération ne doit être initiée au-delà du solde disponible. Les clients eko ne supportent pas les frais suivants : commission d'intervention, frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision, frais de rejet de prélèvement SEPA pour défaut de provision et chèque impayé sur remise à l'encaissement pour autre motif que sans provision.
En cas de non régularisation d'un chèque émis sans provision, les clients eko se voient appliquer les frais suivants : forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision et frais en cas d'interdiction bancaire. Le montant de ce forfait pour les clients eko est le suivant :

- Montant du chèque inférieur ou égal à 50 € : **30 € / chèque**
- Montant du chèque supérieur à 50 € : **50 € / chèque**

Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre Eko by CA sera résiliée, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement Mastercard Eko by CA, de souscription d'une carte complémentaire et de souscription d'une autorisation de découvert. En cas de résiliation de l'offre Eko by CA, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. La résiliation entraine l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation.

▲ **Services bancaires de base :**
Ces services comprennent : l'ouverture, la tenue et la clôture du compte, un changement d'adresse par an, la délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire, la domiciliation de virements bancaires, la fourniture mensuelle d'un relevé des opérations effectuées sur le compte, l'encaissement de chèques et de virements bancaires, les paiements par prélèvements SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance, des moyens de consultation à distance du solde du compte, les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte, une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise permettant notamment le paiement d'opération sur internet et le retrait d'espèces dans l'Union européenne, deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services, la réalisation des opérations de caisse.

Service bancaire de base : les titulaires dont les comptes sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de l'article L312-1 du Code Monétaire et financier bénéficient gratuitement des services mentionnés à l'article D312-5-1 du Code monétaire et financier. Mentionnés par le symbole ▲

● Les prestations identifiées par ce symbole sont les prestations de base mentionnées par l'article D.312-5 du Code monétaire et financier.

Irrégularités et incidents

Commission d'intervention

Commission d'intervention : somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entrainant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision ...)

Plafond par opération	**8,00€**
Plafond journalier	**8,00€**
Plafond mensuel	**80,00€**
• **Avantages Enfants Mineurs** (-18 ans)	**GRATUIT**
Pour les personnes bénéficiant de service bancaire de base	
• Plafond par opération (1)	**4,00 €**
• Plafond journalier (1)	**4,00 €**
• Plafond mensuel (1)	**20,00 €**
• Pour la clientèle en situation de fragilité financière ayant souscrit les offres spécifiques Compte service Prélude ou Compte à Composé avec module Budget Protégé.	**GRATUIT**

Pour les paiements par carte dont le montant est inférieur à 10 € et réalisés lorsque le compte se trouve en situation de découvert non autorisé ou au-delà du découvert autorisé, il n'y a pas de facturation de commission d'intervention.

Opérations particulières

Frais par saisie-attribution	**25,00 €**
Frais pour saisie administrative à tiers détenteur	**10 % du montant de l'acte avec un maximum de 25 €**
Frais de mise en place paiement direct de pension alimentaire	**25,75 €**
Frais procédure civile d'exécution vaine	**GRATUIT**
Avantage Jeunes	Tarifs jeunes voir p.36

Incidents de paiement

Chèque impayé sur remise à l'encaissement pour autre motif que sans provision	**14,65 €**
Interdiction bancaire	
• Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision (lettre simple) (2)	**15,55 €**
• Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision (3) ≤ 50 €	**30,00 €**
• Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision (3) > 50 €	**50,00 €**
• Frais de dossier (interdit bancaire déclaré par une autre banque)	**27,65 €**
• Chèque payé sur compte interdit bancaire (par chèque payé)	**25,00 €**

Frais de non-exécution de paiement pour provision insuffisante (y compris frais de notification et commission d'intervention)

• Frais de rejet de prélèvement SEPA pour défaut de provision	**Montant du prélèvement avec un maximum de 20,00 €**
• Frais de non-exécution de virement SEPA permanent pour défaut de provision	**Montant du virement avec un maximum de 20,00 €**
Avantage Jeunes	Tarifs jeunes voir p.36

(1) Service bancaire de base : les titulaires dont les comptes sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de l'article L312-1 du Code Monétaire et financier bénéficient gratuitement des services mentionnés à l'article D312-5 du Code monétaire et financier.
(2) Tarification prélevée si paiement du chèque.
(3) Ce forfait inclut : frais d'ouverture de dossier, frais par chèque impayé, frais de lettre d'interdiction, délivrance d'un certificat de non paiement, régularisation par affectation de provision, frais postaux et commission d'intervention. Les frais ne seront pas prélevés en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours calendaires.

Plafond de frais d'incidents applicable aux clients identifiés comme éligibles à l' « Offre spécifique clients fragiles » au titre des articles L.312-1-3 et R.312-4-3 du code monétaire et financier, pour les frais suivants :	**25 € /mois**
• Les commissions d'intervention	
• Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision	
• Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	
• Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision	
• Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision	
• Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision	
• Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	
• Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire	
• Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque	

Découverts et Crédits (1)

Tarifs jeunes voir p.36

Pour les offres de découvert et de crédit destinées aux jeunes, reportez-vous à la rubrique « Offres jeunes ».

Découvert autorisé

Frais de mise en place (hors Offres groupées de services)	**20,60 €**

Crédits à la consommation

Tarifs jeunes voir p.36

Frais d'envoi lettre de renouvellement d'une ouverture de crédit (annuel)	**8,60 €**
Frais de dossier : le pourcentage s'applique au capital emprunté (2)	
• Prêt personnel	1,00 % avec un mini de 75,00 € et un maxi de 235,00 €
• Prêt personnel - 18-24 ans	GRATUIT
• Prêt personnel - 25-30 ans	0,50 % avec un mini de 35,00 € et un maxi de 115,00 €
• Prêt sur mesure	1,00 % avec un mini de 375,00 €
• Prêt Transition Mobilité	0,50 % avec un mini de 10,00 € et un maxi de 235,00 €
• Prêt Transition Logement	0,50 % avec un mini de 75,00 € et un maxi de 235,00 €
• Prêt Adaptation Logement	0,50 % avec un mini de 50,00 € et un maxi de 235,00 €
• Eco PTZ	Nous consulter
• Eco-prêt Habiter Mieux	Nous consulter

Contrats d'assurance emprunteur (3) Les tarifs sont en fonction, notamment, de l'âge de l'emprunteur à l'adhésion, des garanties et de la quotité choisies, du type de projet, du montant, du mode de remboursement	**Nous consulter**

(1) Sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier.
(2) Frais prélevés pour chaque dossier de financement (instruction ou réaménagement) et chaque technique de crédit. Ces frais n'incluent pas les frais de prise de garantie et les commissions d'engagement. Non applicable pour certains prêts réglementés.
(3) Les contrats d'assurance emprunteur sont assurés par PREDICA, filiale d'assurance de personnes de Crédit Agricole Assurances. PREDICA S.A. au capital de 1 029 934 935 € entièrement libéré, entreprise régie par le Code des assurances - siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard, 75015 Paris - 334 028 123 RCS Paris. Les dispositions complètes des contrats, limites et modalités de mise en œuvre des garanties figurent dans la notice d'information.

Crédits immobiliers

Frais de dossier : le pourcentage s'applique au capital emprunté pour chaque ligne de financement dans la limite des maxima ci-dessous [1]	
• Prêt épargne Logement	GRATUIT
• Prêt à Taux Zéro	GRATUIT
• Eco-PTZ	GRATUIT
• Prêt habitat [2], prêt conventionné [2], prêt Accession Sociale, prêt Economie d'Energie et Réaménagement de crédit	1,00 % avec un mini de 550,00 €

Assurances décès- perte totale et irréversible d'autonomie - incapacité temporaire totale (pour une personne sur le capital initial) [3]	Nous consulter
Les tarifs sont fonction, notamment, de l'âge de l'emprunteur à l'adhésion, des garanties et de la quotité choisies, du type de projet, du montant, du mode de remboursement	

Autres prestations sur prêt

Attestation simple	23,75 €
• Certificat de prêt	
• Attestation fiscale Habitat	
• Attestation de paiement	
Attestation personnalisée (prix variable en fonction de la nature et de l'ancienneté de l'information)	42,95 €
Lettre d'information annuelle par caution et par prêt	GRATUIT
Changement de compte support de la cotisation d'assurance	GRATUIT
Décompte de prêt immobilier	GRATUIT
Décompte de prêt consommation	31,40 €
Photocopie de contrat de prêt	62,20 €

Frais de garantie	Nous consulter
Autres prestations nécessitant une analyse financière ou une modification du contrat initial (par crédit, maximum 3 facturations)	187,70 €

	AGENCE	INTERNET
Changement de compte support des échéances (par prêt)	36,50 €	GRATUIT
Changement de la périodicité de remboursement ou modification de date des échéances de prêt	36,50 €	
Réédition de tableau d'amortissement	17,75 €	GRATUIT

Les taux de crédits personnels ou immobiliers peuvent varier en fonction de la réglementation, de l'objet financé, de la durée, du montant du prêt, des garanties, du montant de l'apport personnel et de la nature du barème choisi. Les informations figurant dans la rubrique «Découverts et crédits» ne constituent ni une autorisation de découvert, ni une offre de prêt.

Le taux du prêt et le taux annuel effectif global (TAEG) figurent sur l'offre préalable de prêt ou sur votre relevé de compte. Le taux annuel effectif global (TAEG) inclut l'assurance décès-perte totale ou irréversible d'autonomie lorsqu'elle est obligatoire, les frais et commissions de toute nature et le taux du prêt.

(1) Frais prélévés pour chaque dossier de financement (instruction ou réaménagement) et chaque technique de crédit. Ces frais n'incluent pas les frais de prise de garantie et les commissions d'engagement. Non applicable pour certains prêts réglementés.
(2) Et réaménagement pour tous les types de prêt.
(3) Les contrats d'assurance emprunteur sont assurés par PREDICA, filiale d'assurance de personnes de Crédit Agricole Assurances. PREDICA S.A. au capital de 1 029 934 935 € entièrement libéré, entreprise régie par le Code des assurances - siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard, 75015 Paris - 334 028 123 RCS Paris. Les dispositions complètes des contrats, limites et modalités de mise en œuvre des garanties figurent dans la notice d'information.

Épargne et Placements financiers

Epargne bancaire

Frais de gestion de compte sur livret en inactivité [1]	30,00 €
Mandat d'épargne «Ecopage» (par mois)	2,10 €
Gestion de trésorerie TANDEM (par mois)	3,15 €
Transfert de compte épargne [2]	
• Vers un autre Crédit Agricole ou lors d'une succession	GRATUIT
• Vers un autre établissement que le Crédit Agricole et hors succession	150,00 €
Conversion des titres au nominatif pur	57,70 €
Conversion des titres au nominatif administré	33,80 €

Epargne disponible

Livret A, Compte sur livret, Compte Épargne Logement, Livret de Développement Durable et Solidaire, Livret Codebis, Livret d'Épargne Populaire, Livret Sociétaire	
Ouverture	GRATUIT

Epargne moyen/long terme

Les dépôts à terme et Plan Épargne Logement	
Ouverture	GRATUIT

Placements financiers

Service Pôle Bourse

• PEA/CTO dès 3000€	9,90 € /mois
• Accès Bourse en Ligne (Invest Store Initial)	voir page 6
• Accès Bourse en Ligne étendu (Invest Store Intégral)	

Frais de courtage sur les opérations de bourse : CTO / PER [3]

	INVESTSTORE INITIAL		INVESTSTORE INTÉGRAL
	PAR INTERNET	VIA PLATEFORME TÉLÉPHONIQUE	PAR INTERNET ET VIA PLATEFORME TÉLÉPHONIQUE
• Actions, Bons, Obligations [3]			
- Ordre ≤ à 500 €	10,85 €	12,85 €	0,99 €
- 500 < Ordre ≤ 1000 €	10,85 €	12,85 €	0,99 €
- Ordre > 1000 € (selon les volumes d'ordres)	0,35 % avec un mini de 10,85 €	de 0,50 % à 1,00 % avec un mini de 12,85 €	0,12 %
• Opérations de bourse étrangère [4]	0,80 % avec un mini de 33,55 €	1,38 % avec un mini de 33,55 €	0,50 % avec un mini de 18,50 €
• Droits [3]	0,35 % avec un mini de 7,55 €	de 0,50 % à 1,00 % avec un mini de 9,40 €	0,35 % avec un mini de 7,55 €
• Ordres sur Warrant [3]	-	-	12,40 €
• Commissions Règlement différé (CRD)	-	-	0,018 % par jour de portage avec un mini de 5,50 €
• Opérations de prorogation	-	-	0,29 % avec un mini de 14,20 €

Frais de Souscription sur OPC

• OPC Crédit Agricole (hors droit d'entrée du gestionnaire selon l'OPC souscrit) [5]	GRATUIT
• OPC France hors Crédit Agricole (hors droits d'entrée du gestionnaire selon l'OPC souscrit) [5]	32,80 €
• OPC Etranger	1,21 % avec un mini de 88,00 € [6]

(1) Frais prélevés annuellement sur chaque compte inactif dans la limite de 30 euros et du solde créditeur du compte, après déduction des frais et commissions perçus par la caisse régionale en contrepartie des opérations relatives à la gestion et à la clôture de ces comptes inactifs et des produits et services bancaires liés à ces comptes. Est considéré comme inactif le compte qui n'a enregistré aucune opération autre que celles initiées par la banque (perception de frais, versement d'intérêts, etc.) pendant 12 mois consécutifs.
(2) Les transferts et clôtures de livrets sont gratuits.
(3) Plus frais de marché.
(4) Plus frais variables suivant la place de cotation.
(5) Droits de sortie en cas de rachat selon l'OPC.
(6) Frais identiques en cas de rachat.

Frais de courtage sur les opérations de bourse : PEA / PEA-PME

	INVESTSTORE INITIAL		INVESTSTORE INTÉGRAL
	PAR INTERNET	VIA PLATEFORME TÉLÉPHONIQUE	PAR INTERNET ET VIA PLATEFORME TÉLÉPHONIQUE
• Actions, bons, Obligations [1]			
- Ordre ≤ à 500 €	0,50 %	1,20 %	0,48 %
- 500 < Ordre ≤ 1000 €	0,50 %	1,20 %	0,18 %
- Ordre > 1000 € (selon le volume d'ordres)	0,50 %	1,20 %	0,12 %

Frais de courtage sur les opérations d'ETF : CTO/PERI et PEA/PEA-PME

AGENCE (Sur une sélection d'ETF)		
	CTO /PERI	PEA /PEA-PME [2]
Pourcentage du montant de l'ordre Frais minimum par ordre	0,25 % 2 €	0,25 % 2 €
SERVICES DE BANQUE À DISTANCE PAR INTERNET		
	CTO /PERI	PEA / PEA-PME [2]
INVEST STORE INITIAL • Pourcentage du montant de l'ordre • Frais minimum par ordre	0,25 % 2 €	0,25 % 2 €
INVEST STORE INTÉGRAL • Ordre < à 500 €	0,99 €	0,25 % avec un mini de 2 €
• Ordre compris entre 500 et 1 000 €	0,99 €	0,18 %
• Ordre > à 1 000 €	0,12 %	0,12 %
SERVICES DE BANQUE À DISTANCE PAR TÉLÉPHONE		
	CTO /PERI	PEA / PEA-PME [2]
INVEST STORE INITIAL		
• Ordre < à 500 €	12,85 €	1,20 %
• Ordre compris entre 500 et 1 000 €	12,85 €	1,20 %
• Ordre > à 1 000 € (Selon le volume d'ordres)	de 0,50 % à 1,00 %	1,20 %
• Frais minimum par ordre	12,85 €	
INVEST STORE INTÉGRAL		
• Ordre < à 500 €	0,99 €	0,48 %
• Ordre compris entre 500 et 1 000 €	0,99 €	0,18 %
• Ordre > à 1 000 €	0,12 %	0,12 %

(1) Plus frais de marché.
(2) Limités à 0,5 % du montant de l'opération pour les titres cotés (1) si elle est réalisée par voie dématérialisée, et à 1,2 % dans les autres cas, plafonds non applicables pour les titres cotés hors UE et EEE.
Plafonds de 1,2 % du montant de l'opération pour les titres (2) non cotés.
Les opérations relatives aux titres (3) qui ne sont pas réalisées sur une plateforme de négociation ne donnent pas lieu à prélèvement d'autres frais que les droits d'entrée prélevés lors de la souscription. Si aucun frais de souscription n'est perçu, ou s'ils sont acquis au fonds, le gestionnaire du plan peut prélever une commission de souscription respectant les plafonds.

Frais de négociation des certificats coopératifs d'associés du Nord Est 0,42 %

Droits de garde CTO, PEA, PEA-PME et PER

Tarifs jeunes voir p.36

- Commissions proportionnelles à la valorisation du portefeuille au 31 décembre précédent selon la nature des titres (hors parts sociales)

Valeurs CA	Valeurs hors CA	Valeurs étrangères
0,22 %	0,34 %	0,40 %

- Mini uniquement sur CTO et PER par compte 39,55 € et par an
- Maxi par compte 631,15 € par an
- Exonération jusqu'à 24 ans
- Remise de 50 % pour les 25-30 ans

• Pour les détenteurs du service de banque à distance Invest Store Intégral	GRATUIT

Opérations diverses sur titres

• Relevé de titres, justificatif et duplicata divers	16,55 €
• Ouverture d'un compte-titre ou d'un PEA/PEA-PME/PER	GRATUIT
• Transfert de compte-titres	
- Par compte	150,00 €
- Par ligne (si transfert partiel)	10,95 €
• Transfert de PEA/PEA-PME/PER (l'ensemble des frais ne pouvant excéder 150 €)	
- Par compte	150,00 €
- Par ligne cotée	16,95 €
- Par ligne non cotée	56,55 €
• Opérations de Titres non Cotés sur CTO	1,20 % avec un mini de 210,00 € et un maxi de 480,00 € par opération
• Opérations de Titres non cotés sur PEA	1,20 % avec un maxi de 480,00 € par opération

Service de Gestion conseillée (par trimestre)

	Offre Access	Offre Premium
• **Assurance vie dès 40k€**	**Jusqu'à 200K€**	**Au delà de 200K€**
Tarification en cours	0,20 %	0,15 %
Mini / Trimestre	55,00 €	75,00 €
Maxi / Trimestre	75,00 €	112,50 €
• **PEA/CTO dès 40K€ sans option titres vifs**	**Jusqu'à 80K€**	**Au delà de 80K€**
Tarification en cours	0,50 %	0,25 %
Mini / Trimestre	62,50 €	105,00 €
Maxi / Trimestre	105,00 €	125,00 €
• **PEA/CTO dès 50K€ avec option titres vifs***	**Jusqu'à 80K€**	**Au delà de 80K€**
Tarification en cours	1,00 %	0,50 %
Mini / Trimestre	137,50 €	200,00 €
Maxi / Trimestre	200,00 €	250,00 €

*Droits de garde offerts dans le cadre de l'option titres vifs

Opérations sur l'or

Courtage	
• Achat et vente	2,15 % avec un minimum de 58,65 €
Pour toute autre prestation	Nous consulter

Opérations à l'étranger

Commission de change

Commission de change (appliquée à toute opération négociée en devises étrangères hors billets)	0,10 % avec mini de 14 €

Virements

	PAYER	SE FAIRE PAYER
AGENCE	Transfert de fonds vers l'étranger	Rapatriement de fonds de l'étranger
Frais sur virement SEPA (1)	5,15 €	GRATUIT
Frais sur virement hors zone SEPA (euro ou devise)	21,20 € + SWIFT (2) 18,70 €	13,05 €
INTERNET		
Frais sur virement hors zone SEPA	15,00 €	

Commissions additionnelles sur l'émission d'un virement hors zone SEPA :

• Sans frais pour le bénéficiaire (prise en charge des frais facturés à réception des fonds par la banque du bénéficiaire)	16,95 €
• Recherche et modification des instructions hors SEPA	28,60 €
• Demande de retour de fonds virement	28,60 €

Les commissions sur opérations internationales s'entendent hors frais éventuels des correspondants étrangers.

Chèques ou effets

	PAYER	SE FAIRE PAYER
	Transfert de fonds vers l'étranger	Rapatriement de fonds de l'étranger
Jusque 46 €	12,45 €	12,45 €
Au-delà de 46 € et jusqu'à 1000 €	37,35 €	33,95 €
Au-delà de 1000 €	0,15 % mini 37,35 € + SWIFT 18,70 €	0,10 % mini 33,90 € maxi 154,90 €
Impayés sur chèque étranger	-	164,00 €

Des frais de port supplémentaires sont à prévoir pour les chèques et effets envoyés à l'encaissement : prix variable selon le prestataire. Les commissions sur opérations internationales s'entendent hors frais éventuels des correspondants.

Compte en devises

Compte en devises (par mois)	16,45 €
Attestation (français ou anglais)	26,50 €

Devises et chèques de voyage

ACHAT PAR DÉBIT DE VOTRE COMPTE	
• De billets en devises étrangères	Cours de change en vigueur et 6,25 € par ordre
VENTE PAR CRÉDIT DE VOTRE COMPTE	
• De billets en devises étrangères	Cours de change en vigueur et 6,25 € par ordre

(1) Virement en Euro opéré au sein des pays de la zone EEE.
(2) Pour les opérations supérieures à 1 000,00 €.

• De chèques de voyage	
- Libellés en euros	GRATUIT
- Libellés en devises étrangères	Cours de change en vigueur et 6,25 € par ordre
Commission supplémentaire pour toute opération en espèces	**7,65 €**

Assurances et Prévoyance

Assurances pour vous et vos proches (1)

Complémentaire Santé individuelle (2)	**Nous consulter**
Assurance des Accidents de la Vie (2)	**Nous consulter**
Protection Juridique «Pleins droits» (2)	**Nous consulter**
Assurances Prévoyance Décès (3)	**Nous consulter**
Assurance Obsèques (3)	**Nous consulter**
Assurance Dépendance (3)	**Nous consulter**

Assurances pour vos biens (1)

Assurance Auto et 2 roues (2)	**Nous consulter**
Assurance Multirisque Habitation (2)	**Nous consulter**
Garantie Locative (2)	**Nous consulter**
Responsabilité Civile (2)	**Nous consulter**
Assurance Tous Mobiles (2)	**Nous consulter**

Assurances de la Banque au quotidien

	STANDARD	PREMIUM
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Plus (4) (5)	2,00 € /mois /compte	4,20 € /mois /compte
SécuriWEB (5)	1,25 € /mois /compte	2,50 € /mois /compte
SécuriTRESORERIE (5)		
• Tranche de découvert autorisé 0 - 500€/an	1,35 € /mois /compte	
• Tranche de découvert autorisé 501 - 2 000€/an	2,00 € /mois /compte	
• Tranche de découvert autorisé > 2 000€/an	3,00 € /mois /compte	

(1) Voir conditions de l'offre en agence.
(2) Les contrats Complémentaire Santé, Assurance des Accidents de la Vie, Auto, 2 roues, Multirisque Habitation, Garantie Locative, Pleins Droits, Responsabilité Civile et Assurance Tous Mobiles sont proposés par PACIFICA, compagnie d'assurances dommages, filiale de Crédit Agricole Assurances. PACIFICA S.A. au capital entièrement libéré de 455 455 425 €. Entreprise régie par le Code des assurances - Siège social : 8-10 Boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS Paris. N° de TVA : FR 95 352 358 865. Les événements garantis et les conditions figurent aux contrats.
(3) Les contrats Mon Assurance Décès est un contrat d'assurance temporaire décès assuré par PREDICA et Vers l'Autonomie sont des contrats d'assurance de groupe assurés par PREDICA, filiale d'assurance de personnes de Crédit Agricole Assurances. PREDICA S.A. au capital de 1 029 934 935 € entièrement libéré, entreprise régie par le Code des assurances - siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard, 75015 Paris - 334 028 123 RCS Paris. Les dispositions complètes du contrat, limites et modalités de mise en œuvre des garanties figurent dans la notice d'information.
Assurance Obsèques est une offre composée du contrat Financement Obsèques et, en option, du contrat Assistance Obsèques. Le contrat Financement Obsèques est un contrat d'assurance de type vie-entière assuré par PREDICA, filiale d'assurance de personnes de Crédit Agricole Assurances. PREDICA S.A. au capital de 1 029 934 935 € entièrement libéré, entreprise régie par le Code des assurances – siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard, 75015 Paris - 334 028 123 RCS Paris.
Les prestations du contrat Assistance Obsèques sont assurées par EUROP ASSISTANCE S.A., au capital de 61 712 744 € entièrement libéré, entreprise régie par le Code des assurances - siège social : 2 rue Pillet-Will, 75009 Paris - 451 366 405 RCS Paris. Le contrat Assistance Obsèques comprend également des prestations mises en œuvre par Previseo Obsèques, S.A. au capital de 500 000 € - siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard, 75015 Paris - 409 463 866 RCS Paris.Les dispositions complètes des contrats, limites et modalités de mise en œuvre des garanties figurent dans la notice d'information et dans les conditions générales d'assistance.
(4) La garantie n'a pas vocation à se substituer aux obligations légales de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel résultant des exigences du code monétaire et financier et relatives à la fraude aux moyens de paiement (voir détail à la notice d'assurance).
(5) Les garanties SECURI (SécuriCOMPTE, SécuriWEB, SécuriBUDGET, SécuriPROTECTION, SécuriEPARGNE, SécuriLIVRETS, SécuriZEN, SécuriCOMPTE Découvert, SécuriTRESORERIE et SécuriPEL) sont assurées par la Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole (CAMCA, entreprise régie par le Code des Assurances, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro SIRET 784 338 527 00053, dont le siège social est situé 53, rue La Boétie, 75008 Paris), entreprise soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 4 Place Budapest - CS 92459 - 75436 PARIS Cedex 09.

Successions

Frais facturés pour les opérations liées aux successions ouvertes à compter du 5 octobre 2026[1].

Mineurs	**GRATUIT**
Majeurs	
Montant total des soldes des avoirs < 10 000 €	**GRATUIT**
Montant total des soldes des avoirs > ou = 10 000 €	**1% DU MONTANT TOTAL DES SOLDES DES AVOIRS DANS LA LIMITE DU MONTANT FIXÉ PAR LA RÈGLEMENTATION[2]**

Bon à savoir !

Le **montant total des soldes des avoirs** est composé de l'addition des soldes existants au jour du décès sur chacun des comptes ouverts dans les livres de la Caisse régionale suivants : compte de dépôt, compte sur livret (CSL) et autres produits d'épargne constitués sur la base du CSL, livret A, livret de développement durable et solidaire (LDDS), livret d'épargne populaire (LEP), plan d'épargne populaire (PEP), livret jeune, compte épargne logement (CEL), plan épargne logement (PEL) et compte épargne d'assurance pour la forêt (CIFA). **Dans le cas où le défunt détenait un ou plusieurs comptes utilisés pour un usage professionnel ouverts à son nom, le solde des avoirs de ces comptes est pris en compte pour le calcul du montant total du solde des avoirs**.

Pour les comptes joints, le montant total du solde est pris en compte.

Autres services

Protection des particuliers [3]

Télésurveillance « Ma Protection Maison » [4]	
- Formule initiale	**À partir de 21,90€ /mois (nous consulter)**
- Formule intégrale	**À partir de 32,90€ /mois (nous consulter)**

(1) Les tarifs détaillés ci-dessus couvrent l'ensemble des opérations liées à la succession réalisées sur les comptes suivants : compte de dépôt, compte sur livret (CSL) et autres produits d'épargne constitués sur la base du CSL, livret A, livret de développement durable et solidaire (LDDS), livret d'épargne populaire (LEP), plan d'épargne populaire (PEP), livret jeune, compte épargne logement (CEL), plan épargne logement (PEL) et compte épargne d'assurance pour la forêt (CIFA). Sont également couvertes les opérations liées à la succession réalisées sur les comptes ouverts au nom du défunt utilisés pour un usage professionnel.
(2) Montant prévu par l'article D312-1-3 du code monétaire et financier et revalorisé annuellement. Par exemple, le montant en vigueur au 29 décembre 2025 était de 857 euros.
(3) Voir conditions de l'offre en agence.
(4) Prestations de télésurveillance exécutées par NEXECUR PROTECTION (contrat signé d'ordre et pour compte en agence bancaire sur mandat confié par NEXECUR PROTECTION) SAS au capital 12 547 360 euros. Siège social : 13, rue de Belle Ile - 72190 COULAINES. SIREN 799 869 342 RCS LE MANS. Autorisation d'exercer CNAPS AUT-072-2123-12-23-20240389180 Article L. 612-14 du code de la sécurité intérieur «l'autorisation d'exercer ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient ». L'offre Ma Protection Maison n'est pas certifiée APSAD R81/R82/D32 pour les prestations d'installations. Pour plus de détails sur ces offres, vous pouvez vous informer auprès de votre conseiller bancaire.

Téléassistance « Ma Téléassistance » [1]	
- Formule Domicile	À partir de 29,90€ /mois (nous consulter)
- Formule Aidant	À partir de 42,90€ /mois (nous consulter)
- Formule Mobile	À partir de 42,90€ /mois (nous consulter)

Magazines

Offre réservée aux clients du Crédit Agricole

Merci pour l'info Prestige (version numérique) • Accès illimité au service " Les experts de Merci pour l'info " • Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr • Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique (Merci pour l'info, Santé magazine, Détente Jardin, Régal, Maison Créative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents	48,00 € /AN
+ **Option Papier : le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) et ses guides pratiques livrés à domicile**	38,08 € /AN
Merci pour l'info Premium (version numérique) • Accès illimité au service " Les experts de Merci pour l'info " • Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr • Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques, en version numérique	18,00 € /AN
+ **Option Papier : le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) et ses guides pratiques livrés à domicile**	38,08 € /AN
Merci pour l'info Essentiel (version numérique) • Accès au service " Les experts de Merci pour l'info " : 2 demandes / an • Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr • Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques, en version numérique	12,00 € /AN
+ **Option Papier : le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) et ses guides pratiques livrés à domicile**	38,08 € /AN
Santé magazine (Abonnement de 12 n°/an, précédé de 3 n°offerts)	31,60 € /AN
Détente Jardin (Abonnement de 6 n° + 1 hors-série par an, précédé de 2 n°offerts)	22,90 € /AN
Régal (Abonnement de 6 n° + 2 hors-séries par an, précédé de 2 n°offerts)	27,90 € /AN
Maison Créative (Abonnement de 6 n° + 1 hors-série par an, précédé de 2 n°offerts)	23,90 € /AN
Détours en France (Abonnement de 8 n° + 3 hors-séries par an, précédé de 2 n°offerts)	49,80 € /AN
Plus de Pep's (Abonnement de 6 n°/an, précédé de 1 n°offert)	19,90 € /AN
Parents (Abonnement de 9 n°/an, + 1 hors-série par an, précédé de 2 n°offerts)	18,90 € /AN

Service clients Uni-Médias :
Pour toute question relative aux publications :

N°Cristal 09 69 32 34 40
APPEL NON SURTAXÉ

Ces publications sont éditées par la SAS UNI-MEDIAS filiale de Presse du Groupe Crédit Agricole 22 rue Letellier 75015 PARIS. La résiliation est possible à tout moment auprès d'Uni-Médias.

Mon Sécuricoffre+

5 Go[2,3]	3 €/MOIS
50 Go[2]	5 €/MOIS

(1) Les frais de dossier de 26 € TTC seront réglés lors du 1er prélèvement. Prestation de téléassistance exécutée par NEXECUR ASSISTANCE - (contrat signé d'ordre et pour compte en agence bancaire sur mandat confié par NEXECUR ASSISTANCE) - Groupe Crédit Agricole - SAS au capital de 23 450 € - Siège social 13 rue de belle Ile 72190 COULAINES - SIREN 515 260 792 RCS Le Mans - N° de déclaration Services à la Personne SAP 515 260 792.
(2) Conditions en vigueur au 02/06/2025.
(3) Offre réservée aux clients des Caisses régionales Credit Agricole ayant souscrit au service Credit Agricole en ligne.

Offres Jeunes

APY : l'univers des jeunes
Des offres et des avantages entièrement dédiés aux 18-30 ans ! En complément, accédez si besoin à l'ensemble de nos offres selon les conditions en vigueur.

Frais de tenue compte actif (par compte)

	Comptes gérés :	
	En agence	En ligne
18-24 ans	GRATUIT	GRATUIT
25-30 ans	2,00 € /mois	GRATUIT

Cotisation carte pour les mineurs

Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à autorisation systématique) : Mastercard Mozaïc Black (10-17 ans) *	GRATUITE jusqu'à 17 ans (inclus) puis 1,60€/mois à partir de 18 ans [1]

La cotisation de la carte Mastercard Mozaïc Black inclut les frais de la présente rubrique « Offres pour les Jeunes » suivants :
- retrait d'espèces par carte au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale,
- retraits d'espèces par carte en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement,
- retraits d'espèces par carte en euro dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement,
- retraits d'espèces par carte en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement,
- paiements par carte en euro dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE),
- paiements par carte en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE).

Cotisations cartes pour les 18-24 ans

Les jeunes entre 18 et 24 ans inclus bénéficient de 50 % de réduction sur la cotisation des cartes présentées pages 7 et 8 (hors cartes Eko, Globe Trotter, World Elite, et Visa Infinite)

Cartes qui ne sont plus commercialisées [2]

Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à débit immédiat) : **Mastercard Mozaïc**	GRATUIT jusqu'à 18 ans puis 1,60 €/ mois jusqu'à 24 ans
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) : **Mastercard Globe Trotter**	50 € / an

Paiement et retrait par carte

Paiement par carte [3] [4] (cf. cartographie des zones européennes p.41)

Paiement par carte en euro [5] dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) ●	GRATUIT

Autres paiements par carte [6] (hors zone EEE ou paiement par carte en devise zone EEE)

• Mozaïc Black (10-17 ans)	GRATUIT
• Mastercard Mozaïc + Mozaïc Black (à partir de 18 ans)	2,60% du montant de l'opération (mini 0,50€)

* La carte Mozaïc Black est souscriptible jusqu'à l'âge de 17 ans et peut être conservée par son titulaire jusqu'à ses 25 ans inclus.
(1) Tarif applicable à compter de la cotisation mensuelle qui suit les 18 ans du porteur.
(2) Ces cartes sont renouvelables jusqu'à 24 ans.
(3) Les opérations de change sont effectuées au taux de change appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE). Voir exemples sur : www.credit-agricole.fr/ca-nord-est rubrique «nos tarifs».
(4) Incluant les paiements sans contact.
(5) Ou en devise équivalente : Devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n° 924/2009).
(6) Opérations de paiement hors champ d'application du règlement européen n°924/2009 du 16 septembre 2009.

Retrait d'espèces par carte [1] (cf cartographie des zone européennes p.41)

Retrait d'espèces par carte en euro [2] au distributeur automatique de billets dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)	du Crédit Agricole	d'une autre banque
• Mozaïc Black et Mastercard Mozaïc	GRATUIT	GRATUIT

Autres retraits d'espèces par carte au distributeur automatique de billets (hors zone EEE ou en devise zone EEE)	
• Mozaïc Black (10-17 ans)	GRATUIT
• Mastercard Mozaïc + Mozaïc Black (à partir de 18 ans)	2,80% du montant de l'opération (mini 3,30€, maxi 10 €)

Retraits d'espèces par carte au guichet d'une agence bancaire autre que le Crédit Agricole France	
• Mozaïc Black, Mastercard Mozaïc	
- Zone EEE [2] (y compris France)	3,95 €
- Hors zone EEE (ou en devise zone EEE)	3,00 % du montant de l'opération minimum 6,65 €

Autre opération sur moyen de paiement

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur (jusqu'à 25 ans inclus)	EXONÉRATION

Offres groupées de services [3]

Cotisation à une offre groupée de services

Les jeunes entre 18 et 30 ans (inclus) bénéficient de tarifs spécifiques sur les cotisations des offres Essentiel et Premium, présentées pages 15 et 17. Ces tarifs sont fixés par paliers en fonction de l'âge.

	18-25 ans (inclus)	26-30 ans (inclus)
Offre Essentiel	3,00 € /mois	6,00 € /mois
Offre Premium	5,00 € /mois	9,00 € /mois
Cotisation mensuelle « Compte à Composer » entre 18 et 24 ans inclus	Réduction sur la cotisation de -50 % [4] (cf rubrique «offres groupées de services» p. 13)	
Cotisation mensuelle Comptes-Services «Mozaïc» et «Mozaïc +»	3,70 €	
Offre Globe Trotter (voir p.22)	2,05 € /mois	

Avec vos offres Premium et Essentiel, vous bénéficiez de la gratuité des frais de paiement par carte en devises dans ou hors pays de l'EEE et les retraits d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique dans un autre établissement.

(1) Les opérations de change sont effectuées au taux de change appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE). Voir exemples sur : www.credit-agricole.fr/ca-nord-est rubrique «nos tarifs».
(2) Ou en devise équivalente : Devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n° 924/2009). Frais inclus dans la cotisation de la carte Mastercard Mozaic Black.
(3) Nous consulter pour les détails de l'offre.
(4) En plus de la dégressivité tarifaire.

Irrégularités et incidents

Commission d'intervention : somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entrainant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision ...)	
• Plafond par opération (1)	8,00 €
• Plafond journalier (1)	8,00 €
• Plafond mensuel (1)	80,00 €
Opérations particulières sur incidents de paiement	50 % d'exonération sur les prix indiqués p.25

Crédits à la consommation

Frais de dossier : le pourcentage s'applique au capital emprunté	
• Prêts personnel 18-24 ans	GRATUIT
• Prêts personnel 25-30 ans	0,50 % avec un mini de 35,00 € et un maxi de 115 €
• Prêts Étudiants	GRATUIT
• Prêts Étudiants sans garantie	0,50 % avec un mini de 50,00 € et un maxi de 100 €
• Prêts Jeunes actifs (jusqu'à 30 ans inclus)	GRATUIT

Epargne et placements financiers

Livret Tiwi (0-11 ans)	
• Ouverture • Taux brut en vigueur	GRATUIT NOUS CONSULTER
Livret Jeune (12-25 ans)	
• Ouverture • Taux brut en vigueur	GRATUIT NOUS CONSULTER
Droits de garde (compte titres, PEA/PEA-PME(2))	
• 18-24 ans inclus	GRATUIT
• 25-30 ans inclus	-50 %

Assurances

Bon à savoir !

Assurance auto (3) (4) : accompagnement des Jeunes
- Prévention : stage de conduite offert,
- Avantage Jeune Bon Conducteur : jusqu'à 10 % de réduction dès la 1ère année en plus du bonus,
- Avantage assurance jeune conducteur : sur le premier contrat d'assurance auto, remboursement de 200 € sur la cotisation de la 1ère année d'assurance.

(1) Les opérations de change sont effectuées au taux de change appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE). Voir exemples sur : www.credit-agricole.fr/ca-nord-est rubrique « nos tarifs ».
La cotisation de la carte Mastercard Mozaïc Black inclut les faris de la présente rubrique « Offres pour les Jeunes » suivants:
- retrait d'espèces par carte au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale,
- retraits d'espèces par carte en euro dans la zone euro à un idstributeur automatique d'un autre établissement,
- retraits d'espèces par carte en euro dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement,
- retraits d'espèces par carte en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement,
- paiements par carte en euro dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE),
- paiements par carte en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE).
(2) Le PEA et le PEA-PME ne peuvent être souscrits qu'à partir de 18 ans.
(3) Voir conditions de l'offre en agence.
(4) Les contrats Complémentaire Santé, Assurance des Accidents de la Vie, Auto, 2 roues, Multirisque Habitation, Garantie Locative, Pleins Droits, Responsabilité Civile et Assurance Tous Mobiles sont proposés par PACIFICA, compagnie d'assurances dommages, filiale de Crédit Agricole Assurances. PACIFICA S.A. au capital entièrement libéré de 455 455 425 €. Entreprise régie par le Code des assurances - Siège social : 8-10 Boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS Paris.
N° de TVA : FR 95 352 358 865. Les événements garantis et les conditions figurent aux contrats.

Résoudre un litige

L'agence est à la disposition du Client pour lui fournir tous les renseignements qu'il pourrait souhaiter sur le fonctionnement de son compte et sur l'utilisation des services mis à sa disposition ou pour répondre à ses éventuelles réclamations.

Si aucune solution amiable n'a pu être trouvée, le Client a la possibilité de faire appel au Service Clientèle qui s'efforcera de trouver la meilleure solution à son différend, en écrivant à l'adresse de la Caisse Régionale : Service Client - Crédit Agricole du Nord Est - 25 rue Libergier - 51088 Reims cedex (ou au moyen du formulaire en ligne disponible sur notre site internet www.credit-agricole.fr/ca-nord-est [1] dans la rubrique «Nous contacter»).

L'agence ou le Service Clientèle accusera réception de la réclamation dans les 10 jours et apportera une réponse au Client dans un délai de 2 mois au plus tard. Toutefois, lorsque la réclamation porte, conformément à la réglementation, sur :
• les frais ou réductions pour l'usage d'un instrument de paiement ;
• le régime applicable aux instruments de paiement autres que le chèque ;
• les services de paiement ;
• les prestataires de services de paiement ; le Service Client répond au Client, sur support papier ou autre support durable convenu avec le Client dans les 15 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation. Si exceptionnellement une réponse ne peut être apportée au dans un délai de 15 jours pour des raisons échappant au contrôle de la Caisse régionale, celle-ci envoie une réponse d'attente motivant le délai complémentaire nécessaire et précisant la date ultime à laquelle le Client recevra une réponse définitive. Cette réponse définitive doit, quoi qu'il arrive, lui être adressé dans les 35 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation.

S'il n'a pu résoudre au préalable son différend directement auprès du Service Clientèle de la Caisse Régionale par une réclamation écrite, le Client a également la possibilité de s'adresser gratuitement au Médiateur bancaire en écrivant à l'adresse suivante : Monsieur Gilbert PATIERNO, 17 place de l'Étameur, 76000 ROUEN ou au moyen du formulaire de saisine en ligne disponible sur le site internet du Médiateur : www.lemediateur-creditagricole-nord-est.com [1].
La demande du Client doit être adressée au Médiateur bancaire dans un délai d'un an à compter de la réclamation écrite auprès de la Caisse Régionale.

A compter de la date de notification de sa saisine adressée par le Médiateur bancaire au Client et à la Caisse Régionale, l'issue de la médiation prendra fin dans le délai de 90 jours, sauf prolongation par le Médiateur en cas de litige complexe. Le Client peut se renseigner sur le déroulement de cette procédure de médiation en consultant le site internet du Médiateur bancaire. Pour tout litige relatif à des produits ou services financiers, le Client peut saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) : par voie postale (Le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers, 17 Place de la Bourse - 75082 PARIS Cedex 02) ou par internet (formulaire de demande de médiation disponible sur le site internet de l'AMF - Rubrique du Médiateur à l'adresse suivante : www.amf-france.org/[1]). Pour tout litige relatif à la commercialisation des contrats d'assurance, le Client peut saisir le Médiateur de l'Assurance par voie postale en écrivant à l'adresse suivante : La Médiation de l'Assurance - TSA 50110 - 75441 Paris Cedex 09 ou par voie électronique sur le site internet du Médiateur à l'adresse suivante : www.mediation-assurance.org [1]. Pour tout litige relatif à un contrat ou une opération réalisé(e) en ligne, le Client peut recourir à la plateforme européenne de Règlement des Litiges en Ligne accessible à l'adresse Internet suivante : https://webgate.ec.europa.eu/odr [1].

(1) Coûts d'accès et/ou de communication variable selon fournisseur d'accès Internet.

Glossaire des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement

(Article D.312-1-1 I.A. du code monétaire et financier)

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.)

Ensemble de services rendus par la banque disposant ou non d'agence ou de lieu d'accueil de la clientèle et utilisant les nouvelles technologies (internet, téléphone...) pour réaliser à distance – tout ou partie – des opérations sur le compte bancaire.

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS

Le compte est débité des frais perçus au titre de l'abonnement au service des alertes ainsi que le cas échéant des frais perçus lors de chaque envoi de SMS.

Tenue de compte

L'établissement tient le compte du client.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, au jour le jour.

Fourniture d'une carte de crédit (carte de paiement internationale à débit différé)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, à une date convenue. Elle permet également d'effectuer des retraits qui sont débités au jour le jour sur le compte.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, après vérification automatique et systématique du solde (ou provision) disponible sur son compte.

Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)

Le client retire des espèces à partir de son compte, en euro avec une carte de paiement internationale depuis le distributeur automatique d'un autre établissement.

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement

Le compte est débité des frais perçus par l'établissement au titre de la cotisation à l'offre d'assurance.

SEPA : Espace unique de paiement en euros

Le SEPA (Single Euro Payments Area) est l'espace unique de paiements en Euros. Il regroupe 28 pays-membres de l'Union européenne, les pays membres de l'Espace économique européen, ainsi que la Suisse, Andorre, Monaco, Saint-Marin et le Vatican.

Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel)

L'établissement qui tient le compte vire, sur instruction du client, une somme d'argent du compte du client vers un autre compte, à titre occasionnel.

Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)

Le client autorise un tiers (le bénéficiaire) à donner instruction à l'établissement qui tient le compte de ce client de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Cet établissement vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenues entre le client et le bénéficiaire.
Le montant concerné peut varier. Le compte est débité des frais perçus par l'établissement pour le paiement d'un prélèvement SEPA présenté par le bénéficiaire.

Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)

Le client autorise un tiers (le bénéficiaire) à donner instruction à l'établissement qui tient le compte de ce client de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Cet établissement vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenues entre le client et le bénéficiaire.
Le montant concerné peut varier. Le compte est débité des frais perçus par l'établissement pour la mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA.

Commission d'intervention

Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entrainant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).

Cartographie des zones européennes

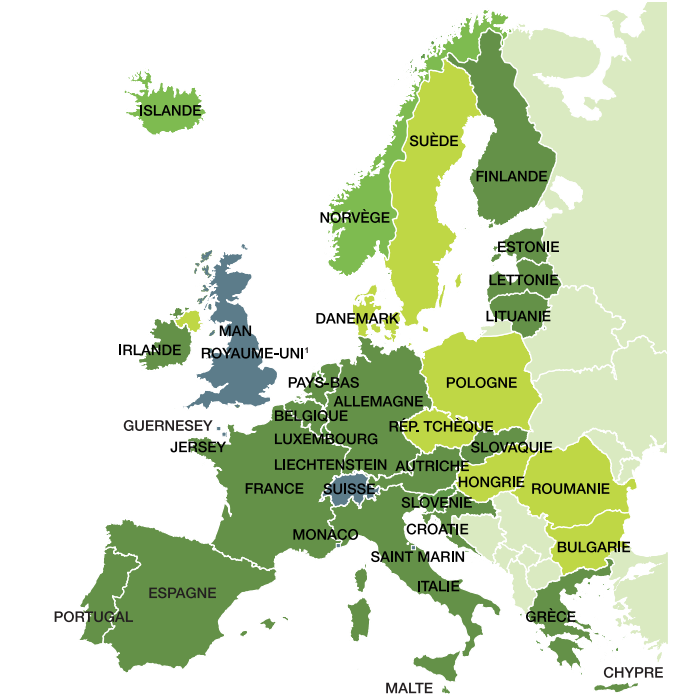

- Pays de la zone Euro*
- Pays de l'Union Européenne (U.E.)
- Pays de l'Espace Économique Européen (EEE)
- Pays de la zone SEPA (Single Euro Payments Area)

[1] Le Royaume Uni ne fait plus partie de l'UE depuis le 1er février 2020 mais reste pays membre de la zone SEPA.

* Monaco, Andorre et le Vatican utilisent l'euro comme monnaie nationale mais ne font pas partie des pays de la zone euro.

Le Vatican et Andorre ont intégré la zone SEPA au 01/03/2019.

Source : Crédit Agricole S.A.

Références

Fonction paiement sans contact

Les offres et produits sur fond gris ne sont plus commercialisés

Votre banque à portée de main

Crédit Agricole en Ligne :
un accès gratuit à vos comptes 24h/24 - 7j/7.

Internet
credit-agricole.fr/ca-nord-est

(coût selon fournisseur d'accès)

Appli Mobile
Ma Banque [1]

(disponible sous AppStore ou GooglePlay [2])

Téléphone

0 800 10 20 90 Service & appel gratuits

Une équipe dédiée pour les clients 18-30 ans est à votre disposition de 09h à 12h et 13h30 à 18h du lundi au vendredi et de 09h à 12h30 le samedi.

06 38 96 68 16 [4]

03 26 24 30 79 [4]

apy@ca-nord-est.fr [4]

Nos espaces Libre-Service
Dans la plupart de nos agences, les automates sont bien plus que des guichets de retraits. Ils vous permettent d'effectuer vos opérations courantes (consultation de solde, virements, dépôts de chèques ou d'espèces...) de 6h à 22h, 7j/7 dans l'espace Libre-Service.

Une équipe de téléconseillers est à votre écoute du lundi au vendredi de 9h à 19h et le samedi de 9h à 13h15 au 0 969 39 01 02 (appel non surtaxé) pour prendre rendez-vous, obtenir un renseignement, souscrire une offre...

(1) Téléchargement et accès gratuit de l'application Ma Banque, hors coûts de communication selon opérateurs. L'utilisation de l'application nécessite la détention préalable d'un terminal de communication compatible avec accès à Internet et l'abonnement au service Crédit Agricole en Ligne.
(2) Service de téléchargement proposé par Apple Inc, titulaire de la marque enregistrée App Store et par Google Inc. Apple et le logo Apple sont des marques de Apple INC. Google Play et le logo Google play sont des marques de Google INC.
(3) APYline = La ligne APY.
(4) Coût de communication ou de connexion variable selon opérateur.

Ref. 10100021.01.26
CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL DU NORD EST
Société coopérative à capital variable - Agréée en tant qu'établissement de Crédit - Société de courtage d'assurances - Prestataire de services d'investissement agréé et contrôlé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution, 4 place de Budapest, 75436 PARIS Cedex 09 - Siège social : 25, rue Libergier - 1088 REIMS CEDEX – Tél. 03 26 83 30 00 – Télécopie 03 26 83 30 09 - N° SIREN 394 157 085 RCS Reims - N° ORIAS 07 022 663 (www.orias.fr) - T.V.A. : FR42 394157085 - N° d'identifiant unique pour la filière papiers graphiques communiqué par l'éco-organisme ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) : FR234269_01FBNY - www.credit-agricole.fr/ca-nord-est